

Interpellation

Donnons de l'élan aux itinéraires cyclables

Il ne fait aucun doute que le Val Terbi est une région très prisée des cyclistes. Les vététistes, bien sûr, ont à disposition un terrain de jeu intéressant ainsi que les cyclistes sur route qui empruntent les parcours pour le moins exigeants du col de la Scheulte, respectivement du Passwang et du Bächle. L'expansion spectaculaire des vélos électriques constitue un nouveau marqueur qu'il s'agit bien évidemment de prendre en compte. Reste que la pratique de la petite reine dans notre vallée se heurte à des réalités de terrain décourageantes, non seulement pour les cyclistes aguerris, mais aussi et surtout pour les familles et les utilisateurs « du quotidien ».

Absence de sécurisation, revêtement parfois chaotique, défaut de signalisation et, surtout, manque de coordination entre les communes elles-mêmes mais aussi entre le canton et les communes. La pratique du vélo dans notre région résume nos réalités institutionnelles : « on fait avec ce qu'on a ». Et c'est bien là que le bât blesse. Car en effet, il est tout à fait possible d'améliorer la situation dans le terrain, rapidement et à moindre coût. Mais pour cela, il faut une réelle volonté politique et s'entendre sur une vision commune, notamment avec les autorités de Mervelier et Courchapoix. Ainsi qu'avec le canton.

Renseignement pris auprès du Service jurassien des infrastructures, l'absence de cohérence en matière d'itinéraires cyclables dans le Val Terbi pourrait être corrigée. Cela d'autant plus que les pistes cyclables existantes Courroux – Vicques et Courrendlin - Vicques (accès ouest) et Vicques (accès est) – Courchapoix constituent une base de travail solide.

A cela s'ajoute un tronçon non officiel qui relie Courchapoix (Le Cornat) et Corban (Sur la Rive), via le lieu-dit *La Gravière*. Cet itinéraire, très connu et très prisé des habitants du Haut Val Terbi, devrait impérativement être indiqué et bénéficier d'un marquage.

Les tronçons entre le Pont de Cran et Vermes ainsi que Courchapoix-Montsevelier-Mervelier, sont déjà connus pour être des itinéraires dits « de loisirs ». Ils ne doivent toutefois pas échapper à une véritable analyse.

Cet inventaire rapide permet de confirmer qu'il manque finalement assez peu pour permettre un maillage cohérent depuis l'est Delémontain.

En plus des éléments cités plus haut, il existe encore des points de vigilance (liste non exhaustive) :

- Le tronçon entre Corban et Mervelier. Les marcheurs et les vététistes savent mieux que personne que des itinéraires existent. De notre point de vue, ceci doit être négocié dans le cadre du projet de remaniement parcellaire en cours à Mervelier.
- La sécurisation et la signalisation de la traversée de Vicques, d'est en ouest. Un projet de marquage de bande cyclable existe. Il est temps d'accélérer les choses.
- La sécurisation de l'embranchement de la piste cyclable Courchapoix-Vicques dans le secteur du Boutchu à Reclaine (ne devrait pas tarder selon le canton).
- La sécurisation et la signalisation de la traversée de Courchapoix, d'est en ouest. Un marquage pourrait être réalisé rapidement et à moindre coût.
- La sécurisation et la signalisation de la traversée de Corban, en fonction de la jonction qui pourrait voir le jour en direction de Mervelier.
- La sécurisation et la signalisation de la traversée de Mervelier.
- La sécurisation et la signalisation de la traversée de Montsevelier (le marquage dans le secteur du croisement route principale et place du 23-Juin est indispensable).
- Le village de Vermes, au cœur d'un véritable réseau cyclable « parallèle », devrait faire l'objet d'une étude spécifique.

On le constate, les points de vigilance précités sont tout à fait gérables en regard de l'état des finances des collectivités publiques. En effet, « itinéraire cyclable » ne signifie pas forcément « piste cyclable ». Il est donc l'heure de se retrousser les manches. De notre point de vue, il appartient à la commune de Val Terbi de prendre la tête du peloton et de mener proactivement les démarches avec les autorités des communes voisines et le canton pour boucler la boucle d'un véritable itinéraire cyclable dans le Val Terbi.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal est prié de nous donner les renseignements suivants :

- **Le Conseil communal partage-t-il les observations relevées et les conclusions de la présente intervention ?**
- **Le manque de cohérence des itinéraires cyclables dans le Val Terbi a-t-il été récemment thématiquement avec les autorités des communes voisines, respectivement avec le Service cantonal des infrastructures ?**
- **Le Conseil communal est-il prêt à initier une réunion, un groupe de travail, un rapport ou tout autre élément permettant une action coordonnée, rapide et concrète, entre les communes concernées et les services de l'Etat ?**

Je remercie le Conseil communal de ses réponses.

Vicques, le 17 juin 2025



Patrick Cerf (VTE)

